

UN ANNIVERSAIRE À NE PAS MANQUER !

1937-2017 : 4 x 20 ans de syndicalisme CGT spécifique à l'encadrement et à la maîtrise dans les IEG puis dans l'ensemble des industries.

L'Ufict et la Fédération CGT mines énergie souhaitent faire de cet anniversaire une réflexion féconde pour le syndicalisme d'aujourd'hui.

Être l'organisation syndicale qui unit tous les salarié-es... Une ambition posée très tôt dans l'histoire et dans les statuts de la CGT. Rien de plus normal pour un syndicat qui, dès sa création, s'est donné pour objectif de transformer les rapports sociaux en s'appuyant sur les salariés eux-mêmes.

Rassembler dans la CGT tous les salariés

Mais, déjà à cette époque, comment rassembler tous le monde, y compris les cadres, les ingénieurs et tous ceux qui exerçaient des fonctions à responsabilité dans le travail... alors que la CGT était d'abord une organisation ouvrière ?

Décider une telle orientation et la mettre en œuvre furent la preuve d'une grande clairvoyance et le résultat de nombreux efforts d'imagination de la part des militants et dirigeants syndicaux de cette époque.

Mais cette clairvoyance et cette imagination ont aussi été confrontées, tout au long de notre histoire, aux profondes mutations du salariat et à celles des entreprises. La classe ouvrière s'est transformée, de nouvelles catégories ont surgi ou se sont développées. Employé-es, technicien-es, ingénieur-es, cadres, chercheurs-ses... constituent désormais une proportion importante du salariat. Leur poids et leur rôle au sein des entreprises et établissements sont incontournables pour transformer le travail et les rapports qui le régissent.

Un syndicalisme spécifique, en convergence avec les autres catégories

Très vite, d'autres forces ne s'y sont pas trompées. La création de la CGC, devenue CFE-CGC¹... et sa progression aujourd'hui en tant que syndicat catégoriel, montre s'il en était besoin, combien ce terrain est disputé, depuis

toujours, sur le plan syndical.

La CGT des IEG a été historiquement novatrice au sein de toute la CGT, pour inventer et mettre en place un syndicalisme spécifique, permettant à nos catégories de s'organiser, de s'exprimer et de revendiquer elles-mêmes, tout en restant convergentes avec les autres catégories. Fait révélateur, le congrès de 1937 prend deux décisions qui marqueront la suite de notre histoire. D'abord, la revendication d'un Statut National pour tous les travailleurs des industries électriques et gazières, de l'agent d'exécution au cadre supérieur. Et la création du GNC (Groupement National des Cadres) qui deviendra bien plus tard notre Ufict mines-énergie rassemblant aussi le secteur atomique et celui des mines.

Durant toute l'année 2017, différentes initiatives seront organisées et chaque numéro d'*Options* zoomera quelques moments choisis de ces 4x20 ans d'histoire. ■

¹ Confédération Française de l'Encadrement-Confédération Générale des Cadres

80 ANS DE SYNDICALISME CGT MAITRISE ET CADRES



Sébastien Menesplier, secrétaire général adjoint de la FNME et Priscille Cortet, secrétaire générale de l'Ufict Mines Energie

Options : L'Ufict fête cette année les 80 ans du syndicalisme CGT de l'encadrement. Comment la fédération et l'UFICT envisagent-elles cet anniversaire ?

Sébastien : Cela concerne toute notre Fédération. En 1937, le congrès de la Fédération CGT de l'Eclairage et des Forces Motrices décida, sous l'impulsion de Marcel Paul, de mettre en place un syndicalisme CGT propre à l'encadrement, pour lui permettre de se retrouver dans la construction et l'expression des revendications. Héritière de cette Fédération, la Fédération CGT Mines et Energie est également héritière de la décision du congrès réuni en 1937.

Comme elle l'était à cette époque, cette question demeure aujourd'hui essentielle pour le rapport de forces et pour l'intérêt de toute la CGT. Ainsi, ce 80^{ème} anniversaire fera l'objet de différentes initiatives comme un colloque organisé par l'IHSME et une présentation dans les travaux

du 6^{ème} Congrès de la Fédération du 9 au 14 avril 2017 à Nantes.

Priscille : L'Ufict organisera également une initiative à Lyon, début juin. C'est là que le congrès fédéral de 1937 décida la création d'une organisation pour l'encadrement : le GNC (Groupement National des Cadres), devenu ensuite l'Ufict. Cette initiative sera un moment de fête mais aussi de réflexions et d'échanges.

Ce 80^{ème} anniversaire doit aussi mettre en évidence comment, au fil du temps, la CGT a eu à cœur d'adapter ses pratiques et son organisation au salariat tel qu'il est. La CGT du secteur de l'énergie fut un précurseur en ce qui concerne l'encadrement, en décidant, très tôt, la mise en place d'une structuration syndicale spécifique. Celle-ci a été conçue pour accueillir et organiser les syndiqués de l'encadrement et de la maîtrise, afin qu'ils soient pleinement acteurs et décideurs de leurs revendications et de

leurs actions. Cette question est toujours d'actualité, dans les conditions d'aujourd'hui.

Justement, les conditions qui, à l'époque, ont conduit à mettre en place un syndicalisme spécifique à l'encadrement, puis par la suite aux techniciens et agents de maîtrise, sont-elles les mêmes aujourd'hui ?

Sébastien : Au lendemain du Front Populaire, puis pendant la longue période de l'après-guerre, les ouvriers dominaient en nombre la production, le transport et la distribution de l'électricité et du gaz. Ils formaient une classe homogène qui a toujours joué un rôle historique dans la Direction de la CGT.

Le choix de créer un syndicalisme spécifique était réfléchi sur l'idée de nécessairement « se serrer les coudes » pour répondre aux défis du développement de l'électricité et du gaz.

Et la CGT et son organisation spécifique Ugict ont encore beaucoup à réfléchir sur ce qui change dans le travail, dans l'exercice des responsabilités de l'encadrement et de la maîtrise, en particulier avec le développement des nouvelles technologies.

Priscille : En effet, cette question fut au cœur de notre dernier Congrès Ufict de 2015. Le meilleur moyen de saisir ce qui change dans le travail des salariés c'est d'être avec eux et de leur permettre de s'exprimer sur leur travail. Ne sont-ils pas les meilleurs experts ?

Nos campagnes en direction des chargés d'affaires ou « managers pro » participent de cette démarche.

Comme le souligne Sébastien, si les conditions du salariat ne sont plus les mêmes qu'en 1937, celles d'aujourd'hui confortent la nécessité d'une CGT qui se donne les moyens d'être celle de tous les salariés. Or, il faut bien le constater, trop de déserts syndicaux ont vu le jour dans

C'est de la responsabilité de toute la CGT de construire une stratégie de déploiement qui s'adresse à l'ensemble des salariés

Sébastien Menesplier, secrétaire général adjoint de la FNME

Peu à peu, compte tenu des évolutions des entreprises et des organisations du travail, compte tenu des mutations de tout le salariat, cette idée a fait place à l'objectif affirmé d'une CGT de tous les salariés, et qui se donne les moyens pour cela.

L'activité spécifique en direction des ingénieurs, cadres, chercheurs, techniciens et agents de maîtrise en fait partie. C'est ce que vient encore de rappeler le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, lors de la rencontre du 20 novembre dernier sur le thème « *La CGT de tous les salariés* ».

Notre Ufict est riche d'outils et d'initiatives qui sont à la disposition de toute la CGT

Priscille Cortet, secrétaire générale de l'Ufict Mines Energie

nos industries, compte tenu des bouleversements de nos entreprises ces dernières années, en particulier là où travaillent de nombreux ingénieurs, cadres et techniciens. Dans le même temps, les derniers résultats des élections dans les IEG nous offrent des exemples de réussite dans ces catégories, même s'ils ont été encore insuffisants pour enrayer totalement un recul de la CGT.

Le déploiement vers ces catégories est-elle de la seule responsabilité des organisations de l'Ufict ?

Sébastien : C'est naturellement d'abord de leur responsabilité et celle de tous militants qui sont parmi ces catégories. Mais pour être efficace, c'est de la responsabilité de toute la CGT de construire une stratégie de déploiement qui s'adresse à l'ensemble des salariés, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

Pour ce faire, il est nécessaire d'aborder ces questions dans les directions de syndicats comme dans la direction fédérale.

Aussi, la CGT doit mobiliser tous ses militants et mettre les moyens syndicaux nécessaires pour se déployer dans les secteurs où nous sommes peu présents, voire absents.

Priscille : L'existence d'un syndicalisme spécifique qui se déploie et se structure dans l'encadrement et la maîtrise, concerne en effet toute la CGT. Notre Ufict est riche d'outils et d'initiatives qui sont à la disposition de toute la CGT. L'important est que nos catégories puissent s'identifier et se syndiquer dans une organisation CGT qui leur est dédiée : une CGT de l'encadrement et de la maîtrise. Les organisations Ufict servent à cela. ■